

Petit guide pour l'inventaire des

ARBRES REMARQUABLES!



Un inventaire, pourquoi ?

La ville de Montivilliers se trouve être **riche d'un patrimoine naturel et paysager** qu'il s'agit de mettre en valeur et de préserver. En effet, **les arbres et haies** sont une présence essentielle à **l'équilibre des espaces urbains**.

La préservation de ce patrimoine naturel peut notamment se faire à travers les documents d'urbanisme.

C'est pourquoi, dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), il est intéressant de se pencher sur **la préservation, la protection et le développement de ce patrimoine naturel arboré**, en recherchant des méthodes ou outils ambitieux.

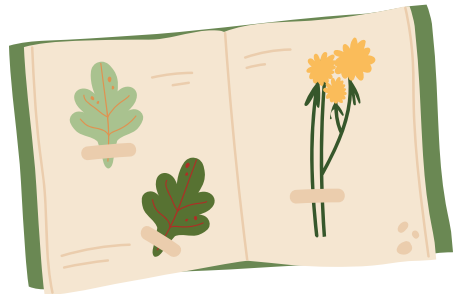
Cet inventaire, c'est aussi une manière pour vous de mieux connaître les arbres et votre ville !

À quoi va servir cette démarche ?

La démarche d'inventaire a différents objectifs : tout d'abord, celui de **sensibiliser** davantage les habitants au patrimoine irremplaçable que représentent le patrimoine naturel et plus particulièrement les arbres. Le second correspond à **l'amélioration de la connaissance du patrimoine arboré** remarquable de la ville de Montivilliers, étant donné que leur identification est nécessaire à leur protection.

Cette connaissance sur le patrimoine arboré de la ville aura aussi pour but de produire des **outils d'aide à la décision**, afin d'intégrer la thématique du patrimoine naturel dans les réflexions de la ville et de ses citoyens.

Enfin, cet inventaire nous permettra d'identifier les arbres qui pourraient faire l'objet d'une réglementation au sein du nouveau document d'urbanisme en préparation (PLUi) au titre de leur rôle écologique ou de spécificités particulières.

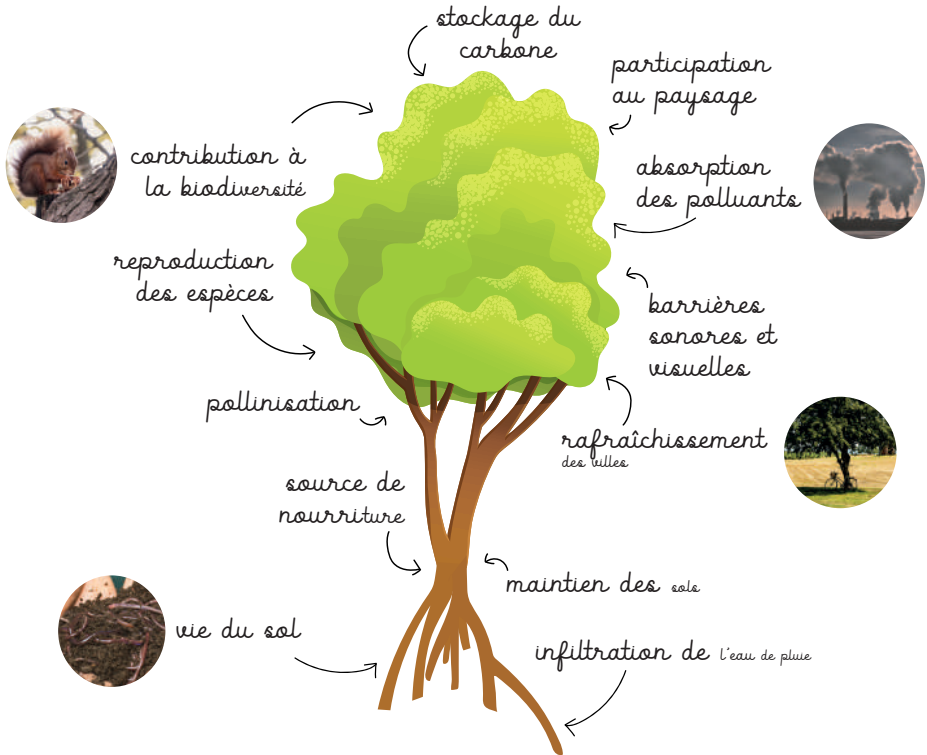


C'est quoi un arbre remarquable ?

Un **arbre remarquable** se distingue selon différents caractères intéressants d'âge, de dimensions et de forme, qui **peuvent varier grandement selon l'essence** observée. Ils se démarquent aussi de par leur esthétique, leur histoire ou la légende qui les entoure. Ces arbres font aussi souvent partie d'un patrimoine culturel et paysager particulier, et ont également parfois un rôle important pour la biodiversité.

Cependant ces critères ne sont pas exhaustifs et difficiles à uniformiser à l'échelle de l'ensemble du patrimoine arboré.

Quels rôles jouent les arbres et pourquoi les identifier ?



Voici quelques éléments pour vous aider à mieux connaître vos arbres.

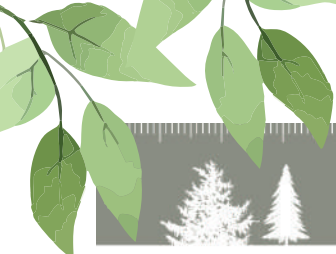
L'essence

Après l'installation du printemps et l'arrivée de l'été, c'est la période idéale pour identifier votre arbre ! Ses feuilles sont sorties, ses fleurs et même ses fruits pointent le bout de leur nez...

On vous propose ici de vous référer aux clés d'identification des feuillus et des résineux, proposées par l'ONF (voir pages suivantes). Celles-ci ne comportent pas une liste exhaustive des essences que vous pouvez identifier, mais vous pouvez y retrouver les espèces les plus communes.

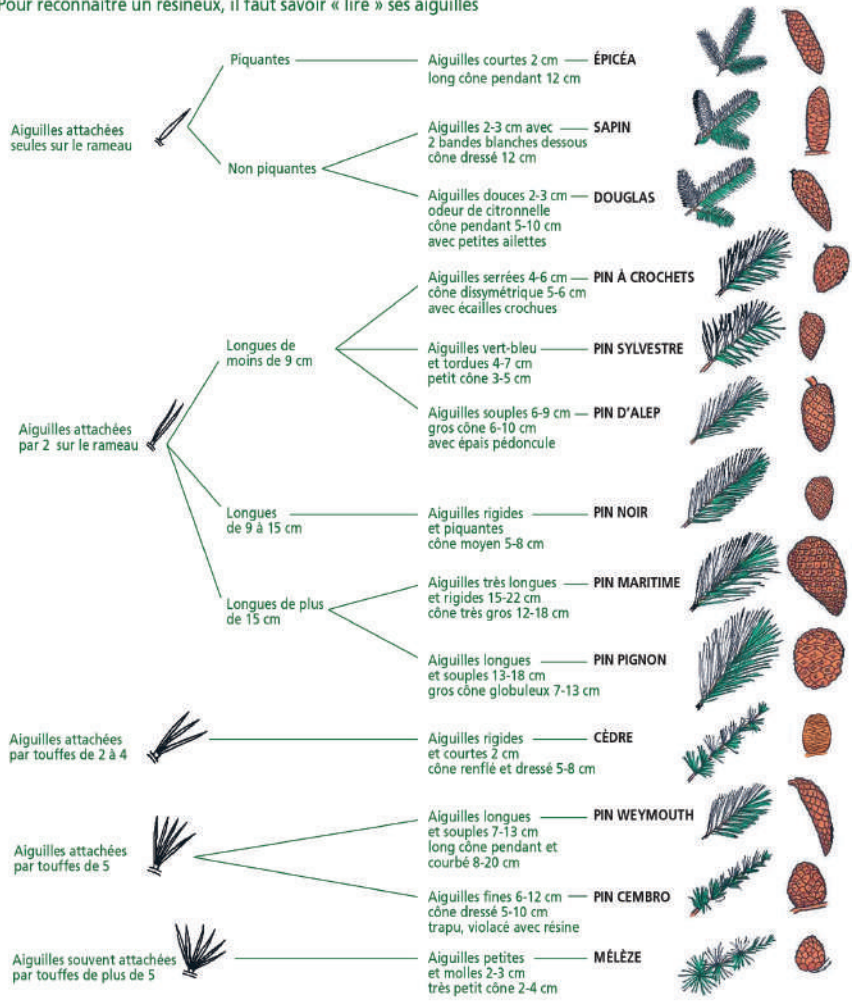
Si vous avez peur de vous tromper, ou pour valider votre identification, vous pouvez utiliser des applications qui, grâce à plusieurs photos, peuvent vous aider à identifier votre arbre ! Nous vous recommandons par exemple :





SAVEZ-VOUS RECONNAÎTRE LES RÉSINEUX ?

Pour reconnaître un résineux, il faut savoir « lire » ses aiguilles



© ONF dessins : Jean-Michel Douche / ONF - Pour en savoir plus, consultez www.onf.fr et indiquez #8ac dans le moteur de recherche



Available on the App Store



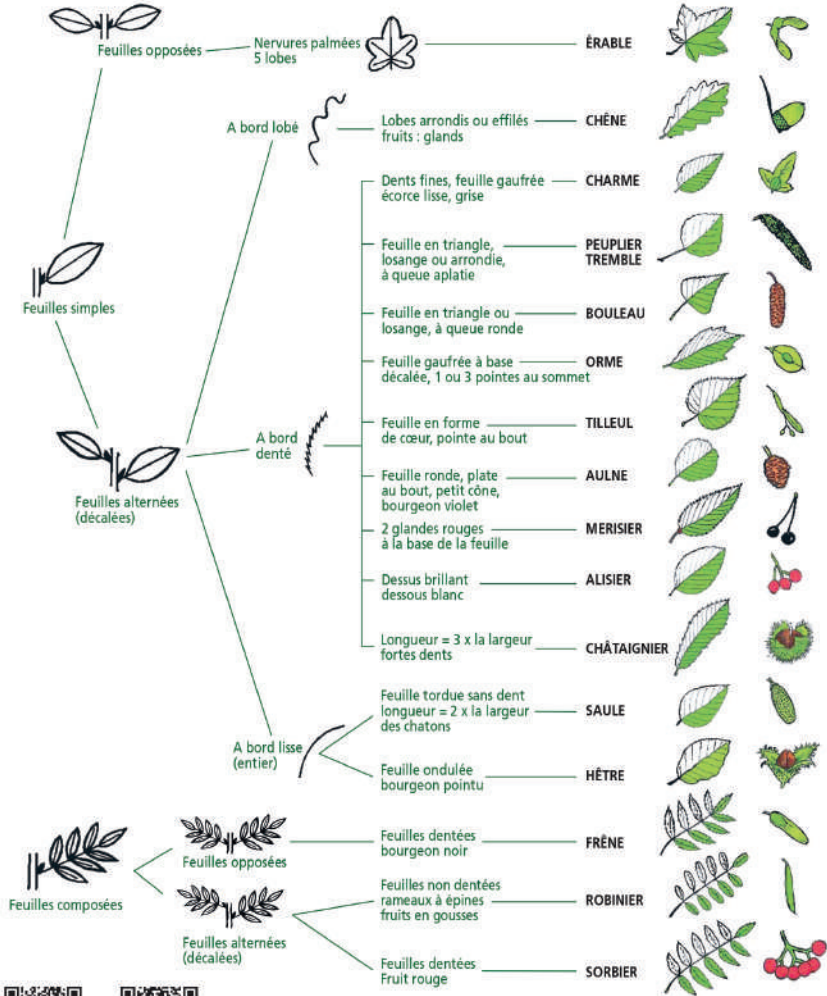
Google play



Direction Générale
2, avenue de St-Mandé
75570 Paris Cedex 12
Tél. 01 40 19 58 00
www.onf.fr



Pour reconnaître un feuillus, il faut savoir « lire » ses feuilles



© ONF dessins - Jean-Michel Douche / ONF - Pour en savoir plus, consultez www.onf.fr et indiquez +8ac dans le moteur de recherche



Available on the App Store

Google play



Direction Générale
2, avenue de St-Mandé
75570 Paris Cedex 12
Tél. 01 40 19 58 00
www.onf.fr

L'âge de l'arbre

Estimer l'âge d'un arbre sans le couper, ça peut paraître compliqué ! En effet, vous connaissez peut-être la méthode qui consiste à compter les cernes de l'arbre ; un cerne pour une année. Cependant, notre but étant de protéger les arbres sur le territoire de la ville de Montivilliers, on va vous partager une méthode non destructrice qui permet d'approcher l'âge de l'arbre qui vous interroge.

Pour cela, la première étape consiste à mesurer la circonférence en centimètres de l'arbre à 1,30 m du sol, à l'aide d'un mètre ruban.

Ensuite, il faut faire le lien avec l'essence de l'arbre sur lequel vous travaillez, puisque l'on retrouve dans le calcul un coefficient selon si l'essence présente une croissance faible ou forte. Vous pouvez retrouver le coefficient qui vous intéresse dans le tableau qui suit :

ESSENCE	COEFFICIENT C	ESSENCE	COEFFICIENT C
Aulne	1,4	Merisier	1,3
Bouleau	1,2	Noyer	1,5
Cèdre	1,4	Orme	1,9
Charme	1,7	Peuplier	1,4
Châtaignier	1,5	Pin	1,6
Chêne	2,5	Platane	1,3
Cyprés	1,4	Poirier	1,7
Epicéa	1	Pommier	1,3
Erable	2	Sapin	1,4
Frêne	1,7	Saule	1,1
Hêtre	1,8	Séquoia	0,4
If	0,2	Thuya	1,4
Maronnier	1,8	Tilleul	2,2
Mélèze	1,5		



Il ne vous reste plus qu'à effectuer le calcul à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Age de l'arbre} = \frac{\text{Circonférence (en cm)}}{3,14} \times C$$

Exemple : J'ai identifié un frêne avec une circonférence de 102 cm à 1,30 m du sol, son coefficient C est égal à 1,7. Par conséquent :

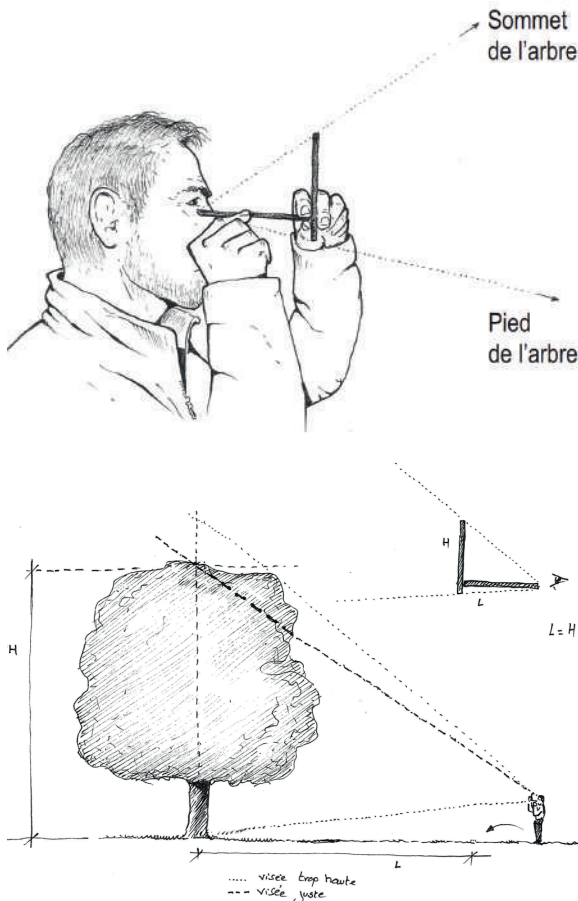
$$\text{Age estimé du frêne} = \frac{102}{3,14} \times 1,7 = 55 \text{ ans}$$



La hauteur de l'arbre

La hauteur de l'arbre peut nous aider à déterminer le caractère remarquable d'un arbre, et pour la déterminer, nous avons la solution pour vous ! Cette méthode s'appelle « la croix du bûcheron », qui consiste à utiliser deux baguettes droites de même longueur, d'environ 20 cm (règles, crayons...). La première baguette est tenue à l'horizontale en dessous de l'œil tandis que la seconde est posée à la verticale de la première en formant un angle droit. Ensuite, on s'éloigne ou on se rapproche de l'arbre jusqu'à ce que l'extrémité haute de la baguette verticale corresponde au haut de l'arbre et l'extrémité basse à la base du tronc.

Ainsi, une fois que c'est le cas, on ne bouge plus ! Notez bien où vous vous trouvez, car la distance qui vous sépare de l'arbre est alors la hauteur de celui-ci.



Tournez-vous vers
le formulaire d'inventaire



*Une question ? Contactez le service Transition Écologique
de la Ville de Montivilliers*

Place François Mitterrand - 76290 Montivilliers
Tél. 02 35 30 28 15
transition.ecologique@ville-montivilliers.fr

VILLE-MONTIVILLIERS.FR

